## ASSEMBLEE NATIONALE

24:	novembre 2005

PARCS NATIONAUX - (n° 2347)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N° 90

présenté par M. Giran, rapporteur au nom de la commission des affaires économiques

## **ARTICLE 10**

(Art. L. 331-24 du code de l'environnement)

Dans le I de cet article, substituer aux mots :

« des espaces protégés »,

les mots:

« du cœur ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.